

Délibération

Examen du projet de budget 2013 de la CCIRS

Monsieur **Jean-Claude DELAUNE**, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Rochefort et Saintonge invite Monsieur Jean-Marie THOUZEAU à présenter et commenter **le projet de budget de la CCIRS pour 2013**.

Sur approbation de la Commission des Finances, l'Assemblée Générale est invitée à se prononcer sur le budget prévisionnel 2013.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale, à l'unanimité,

adopte le projet de budget 2013 de la CCIRS présentant les caractéristiques suivantes pour l'ensemble des services :

• Résultat de l'exercice _____	113 900,00 €
• Capacité d'autofinancement _____	485 800,00 €
• Solde budgétaire _____	- 91 600,00 €
• Produit fiscal reversé par CCIR _____	5 018 200,00 €
• Nouveaux emprunts prévus _____	2 112 000,00 €
• Variation du fonds de roulement total _____	362 206,11 €
• Variation du fonds de roulement non affecté _____	32 835,57 €
• Fonds de roulement net en fin d'exercice _____	7 544 766,72 €
• Fonds de roulement non affecté en fin d'exercice _____	4 157 355,69 €

L'Assemblée Générale est appelée à se prononcer sur ce projet de budget 2013

CCI Rochefort et Saintonge

DELIBERATION soumise à l'Assemblée générale, réunie le 22 novembre 2012, à Rochefort

Nombre de membres élus en exercice	30
Nombre minimum de membres titulaires pour atteindre le quorum	16
Nombre de membres élus présents	
Nombre de votants	
Nombre de voix POUR	
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Roland CAILLET

Jean-Claude DELAUNE

Vice-président Secrétaire

Président